

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Procès-verbal de la séance plénière d'ouverture de la 105^e réunion annuelle
de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
à l'hôtel Rodd Charlottetown
à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Le lundi 21 août 2023, à 13 h (HAA)

La séance est ouverte à 13 h 7 (HAA).

Mot d'ouverture

Sarah Dafoe, qui assume la présidence de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC), souhaite la bienvenue aux personnes déléguées qui assistent à la 105^e réunion annuelle de la CHLC. M^{me} Dafoe se présente comme titulaire de la présidence de la CHLC et membre de la délégation de l'Alberta. Elle exprime sa joie au sujet de l'accueil chaleureux que lui réserve le comité d'accueil depuis son arrivée. Elle reconnaît que la terre sur laquelle nous nous sommes réunis est la terre ancestrale des Mi'kmaq et que nous respectons les Mi'kmaq en tant que peuple autochtone de l'Île-du-Prince-Édouard.

M^{me} Dafoe indique que la réunion rassemble environ 70 déléguées et délégués inscrits, présentatrices, présentateurs, invitées, invités, ainsi que des représentantes et représentants de toutes les administrations du Canada, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut. Il y a beaucoup de visages familiers dans la salle, et la satisfaction que procure le travail de la CHLC découle en partie du fait que nous travaillons avec des personnes de partout au pays que nous apprenons à connaître personnellement lors des réunions en personne.

M^{me} Dafoe souhaite chaleureusement la bienvenue aux nouveaux membres de la délégation et leur souhaite d'apprécier leur participation aux réunions et d'en apprendre davantage sur le fonctionnement de la CHLC. Elle encourage les personnes faisant partie depuis peu de la délégation de s'adresser à leurs collègues si elles ont des questions. Elle demande aux personnes d'expérience de la CHLC de contribuer à ce que les nouveaux membres de la délégation se sentent inclus et bienvenus, et précise que la CHLC grandit et évolue en veillant à ce que ces nouveaux membres se sentent à l'aise pendant la semaine et souhaitent non seulement observer, mais aussi participer aux travaux de la CHLC.

Présentations

i. Membres du Comité exécutif

Sarah Dafoe présente les membres du Comité exécutif 2022-2023 : Matthew Hinshaw (Alberta) à la vice-présidence; Laura Pitcairn (Canada) à la présidence sortante; Christine Badcock (Yukon) à la présidence de la Section civile; Anny Bernier (Québec) à la présidence de la Section pénale; Peter Lown, c.r. (Alberta) à la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes; Aleksander Godlewski (Canada) au secrétariat de la Section pénale; Dorette Pollard (Canada) au secrétariat de la Section pénale (jusqu'à sa retraite en décembre 2022); Tyler Nyvall (Colombie-Britannique) à la présidence du Comité des communications.

M^{me} Dafoe indique qu'au cours de la dernière année, le Comité exécutif a également invité un certain nombre de membres à participer en tant que membres à titre individuel : Manon Dostie (Canada), Maria Markatos (Saskatchewan), Chloé Rousselle (Canada) et Lisa Stead, c.r. (Terre-Neuve-et-Labrador).

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

ii. Direction exécutive

M^{me} Dafoe présente Michelle Lemieux, qui assume la direction exécutive de la CHLC, et précise que les membres de la délégation ont peut-être fait sa connaissance lors de la réunion annuelle qui s'est tenue à Edmonton, lorsque la direction exécutive venait de lui être confiée. M^{me} Dafoe déclare avoir travaillé avec M^{me} Lemieux au cours de la dernière année et estime que la CHLC est extrêmement chanceuse de pouvoir compter sur elle, grâce à qui les comités de la CHLC sont sur la bonne voie, les documents sont accessibles et l'équipe de vérification est satisfaite. M^{me} Dafoe remercie M^{me} Lemieux pour son travail au cours de la dernière année.

iii. Invitation internationale

M^{me} Dafoe souhaite la bienvenue à Carl Lisman, qui a assumé la présidence de la Uniform Law Commission des États-Unis, et précise que la CHLC et Carl n'en sont pas à leur première rencontre. Elle invite les membres de la délégation à se présenter à Carl tout au long de la semaine.

iv. Délégation à la réunion annuelle

M^{me} Dafoe invite les représentantes et représentants des administrations (ci-après « RA ») à présenter les membres de leur délégation respective.

Aperçu des activités sociales de la semaine

Jeffrey S. MacDonald, RA de l'administration hôte et membre du comité de planification de celle-ci, souhaite la bienvenue à tous les membres de la délégation et donne un aperçu de la semaine à venir, y compris des activités sociales.

M. MacDonald indique que le comité d'accueil de l'Île-du-Prince-Édouard a fait un travail admirable en préparant un programme social attrayant dont pourront profiter les membres de la délégation pendant la semaine. Le lundi soir, tous les membres de la délégation sont invités à assister à la réception Clark W. Dalton, c.r., à l'hôtel, où des boissons et des hors-d'œuvre seront servis. Le mardi est une soirée libre pour les membres de la délégation, qui pourront explorer des lieux de Charlottetown et des environs, et y faire des découvertes gustatives, musicales et autres. Le mercredi, le traditionnel match de softball opposant l'Est et l'Ouest se tiendra au parc Victoria, à quelques pas de l'hôtel, et sera suivi d'un souper barbecue au pavillon culturel du parc Victoria. La réception et le banquet de clôture auront lieu jeudi, au Memorial Hall du Centre des arts de la Confédération, où l'humoriste Patrick Ledwell divertira toutes les personnes présentes. Enfin, la réunion du Comité de la justice civile se tiendra à l'extérieur le vendredi. Pour conclure, M. MacDonald remercie les membres de la délégation de leur présence et leur souhaite de profiter de cette magnifique île.

Hommage à Clark W. Dalton, c.r.

Sarah Dafoe souligne que la CHLC a subi une perte inattendue et importante à la fin du mois de février 2023, à savoir le décès de Clark Dalton, c.r., responsable de la coordination des projets de la CHLC. Clark a commencé à coordonner à l'échelle nationale la Stratégie de droit commercial de la CHLC en 2006 avant de prendre en charge la coordination des projets de la CHLC lorsque cette stratégie a pris fin.

M^{me} Dafoe indique que l'organisation comptait sur Clark, tant pour sa connaissance et sa compréhension des procédures et de l'histoire de la CHLC, que pour sa capacité à repérer les questions émergentes et à établir des liens pour l'organisation. Clark en savait probablement plus que quiconque sur la CHLC, mais la gentillesse dont

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

étaient empreintes ses suggestions et sa modestie quant à ses réalisations étaient remarquables. La CHLC pouvait compter sur Clark, qui dynamisait la CHLC. Son travail en coulisse était remarquable et toutes les personnes associées à la CHLC ont bénéficié de ses efforts, grâce auxquels la CHLC est demeurée pertinente pour les gouvernements et la profession juridique.

Cependant, déclare M^{me} Dafoe, Clark était plus qu'une source d'informations ou d'idées; c'était une personne sociable, et malgré sa certaine timidité, rien ne lui plaisait plus que de discuter avec les gens dans un cadre informel entre deux réunions officielles. Elle précise que c'est en raison de ces qualités que la réception d'ouverture a été rebaptisée en l'honneur de Clark, et que nous aurons l'occasion de lever un verre en sa mémoire.

M^{me} Dafoe précise que Peter Lown, c.r., prononcera ensuite quelques mots sur Clark, après quoi la parole sera donnée aux gens qui souhaitent parler de Clark, raconter leurs souvenirs à son sujet et souligner ses contributions à la CHLC.

M Lown commence par dire que Clark serait mal à l'aise de se retrouver sous les projecteurs, car les réalisations et le mérite collectifs lui plaisaient beaucoup plus que n'importe quelle forme d'attention. La réussite de ses collègues et des institutions, même si elle lui était souvent attribuable en grande partie, réjouissaient Clark. M. Lown et Clark se connaissaient et ont travaillé ensemble pendant plus de 35 ans. M. Lown précise que Clark a grandi et fait ses études en Alberta, et a obtenu son baccalauréat en droit à l'Université du Manitoba, Robson Hall. Lors de leur dernière rencontre à Winnipeg pour la réunion de la CHLC, Clark a fait une visite guidée et a découvert avec grand plaisir l'avenue Dalton, nommée en hommage à son père, qui a été sous-ministre au sein du gouvernement du Manitoba. Après avoir obtenu son diplôme de droit, Clark a déménagé aux Territoires du Nord-Ouest pour y exercer le droit, plus précisément à Inuvik et à Yellowknife. Au sein d'une équipe regroupant la magistrature, la poursuite, la défense et le greffe, Clark a parcouru les Territoires du Nord-Ouest à bord d'un petit avion pour tenir des audiences.

Clark parlait avec tendresse de ces expériences et des amitiés nouées et entretenues après son départ des Territoires du Nord-Ouest, et avait beaucoup d'anecdotes à raconter sur cette période. Clark a fini par être l'enfant de l'Alberta que la plupart des gens connaissent, et le bureau du procureur général de l'Alberta a procédé à sa nomination à titre de responsable de la direction de la politique et de l'analyse. Ses réalisations furent nombreuses et son réseau était étendu. Son travail sur la *Loi sur la sécurité des biens personnels* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* de l'Alberta sont peut-être ses réalisations les plus marquantes.

M. Lown a rencontré Clark pour la première fois en 1987, à son arrivée à l'Alberta Law Reform Institute (ALRI), où Clark était membre du conseil d'administration nommé par le bureau du procureur général. La relation entre un organisme indépendant de réforme du droit et le bureau du procureur général est cruciale, délicate et dynamique; Clark le savait et savait très bien préserver la confiance et l'équilibre nécessaires entre les deux organisations. Il y avait beaucoup de « Clarkismes », le plus fréquent et le plus célèbre étant sans doute : « Vous savez, je ne peux pas parler au nom du gouvernement, mais permettez-moi de dire ceci à propos de cela ».

M. Lown indique que l'ALRI a fait ses adieux à Clark lors d'une certaine réunion de juin, après de nombreuses années de service, et que la photo de Clark portant un chapeau Tilley, lors de la remise de sa plaque, est bien gravée dans sa mémoire. Lorsque Clark a quitté le gouvernement, la CHLC s'est empressée de lui demander de continuer à travailler à titre contractuel. Clark ne travaillait pas à temps partiel, dit M. Lown, qui salue son dévouement envers la CHLC. Clark n'avait pas de liste précise de tâches; son travail consistait à répondre aux multiples besoins de la CHLC et à apporter sa contribution de toutes les façons possibles, toujours avec diplomatie et la plus grande compétence. Aucun détail historique, aucun précédent ni aucune politique ne pouvait lui échapper. La personne responsable de la coordination de projets et la présidence du CCÉGP doivent nécessairement travailler de concert, ce qui était simple pour ces deux-là, grâce à leur connaissance mutuelle non seulement de la personne en tant que telle, mais aussi de ses forces, ses faiblesses et sa façon de fonctionner.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

Pendant des années, M. Lown se rendait à Edmonton plusieurs jours par semaine et en profitait pour discuter avec Clark au téléphone pendant 50 minutes. Clark répondait au téléphone de la façon suivante : « Clark ici, que puis-je faire pour vous? » Leur discussion commençait toujours par la détermination des points à traiter, par leur classement dans une catégorie, puis par la résolution des problèmes de la CHLC. Clark assurait toujours ses arrières, et ses conseils étaient invariablement empreints de bonté et de gentillesse. « Tu devrais peut-être penser à... », ou « Qu'est-ce que cela t'apporterait de plus que de t'être défoulé? », le meilleur de tous étant « Laisse-moi chercher et je te proposerai quelque chose », ce qui impliquait toutes sortes de démarches, mais était toujours la bonne réponse. Mais par-dessus tout, M. Lown se souviendra du rire à gorge déployée de Clark et de son énergie inépuisable lorsqu'il était question de ce qui est juste.

Pour conclure, M. Lown dit avoir écouté il y a quelque temps une chanson de Josh Groban qui lui a fait penser à Clark : diriger en coulisses, partager son succès avec les autres, éviter les accolades et rendre tout le monde meilleur de manière optimale. Les paroles de la chanson signifiaient ceci : « Tu m'élèves pour que je sois plus que ce que je peux être ». C'est ce que Clark a fait pour chaque personne parmi nous et son départ laissera un immense vide.

Christine Badcock, qui ne connaissait pas Clark depuis aussi longtemps que bien des gens dans la salle, souligne que tous ceux qui ont fait sa connaissance ont été marqués par sa gentillesse, sa générosité et sa volonté d'apporter un encadrement de la façon la plus généreuse qui soit. M^{me} Badcock déclare qu'à l'annonce de son décès, bien des personnes qui ont travaillé aux côtés de Clark en Alberta ont parlé non seulement de l'impact que Clark avait eu sur elles, mais aussi de son désir d'aider les autres à réussir et de sa générosité à cet égard. M^{me} Badcock raconte une petite anecdote qui résume bien Clark à ses yeux. Il y a quelques années, elle présidait, pour la toute première fois, un comité directeur de la Section civile en l'absence de la présidence. Quelques minutes après la fin de la réunion, Clark lui a téléphoné et, d'une manière si discrète, lui a donné quelques conseils. C'était tout à fait à la mesure cet être d'exception. Personne d'autre n'est au courant de cet appel; Clark n'en a pas fait toute une histoire, car ce n'était pas dans ses habitudes. Ce sont ces interactions avec Clark qui montraient sa véritable nature. Clark portait un amour à la CHLC, et cet amour était réciproque.

Michelle Lemieux, qui a commencé à travailler à la CHLC en août dernier, déclare avoir connu Clark seulement quelques mois avant son décès. Cependant, pendant cette courte période, elle a pu compter sur son aide et son soutien; Clark répondait toujours rapidement à ses questions, lui fournissait des informations générales et contextuelles pour lui permettre de comprendre le pourquoi des choses, et répondait toujours patiemment à ses nombreuses questions de suivi. M^{me} Lemieux et Clark se rencontraient toutes les deux semaines et leurs réunions étaient toujours intéressantes et informelles. Dans cette brève période, elle a pu constater que Clark était une personne très engagée et attentionnée, qui se souciait des gens et de la CHLC, et avait un grand sens de l'humour. Elle indique que Clark lui a permis d'apprendre beaucoup, a eu une incidence positive sur sa vie et lui manque, malgré la courte durée de leur relation.

Darcy McGovern, c.r., remercie M. Lown pour ses commentaires, et précise que le décès de Clark est non seulement une grande perte pour nous toutes et tous, mais aussi une grande perte personnelle pour M. Lown. Lorsque M. McGovern a commencé à travailler pour la CHLC il y a plusieurs dizaines d'années, a commencé à présider des projets et a demandé conseil à ses amies, amis et collègues pour savoir à qui s'adresser, on lui a dit que Clark était quelqu'un avec qui on pouvait vraiment travailler, et c'était tout à fait le cas. M. McGovern a travaillé sur une variété de projets et avec diverses personnes pendant plusieurs années, mais personne ne lui a jamais dit que Clark était le problème ou prenait toute la place, ni qu'il était difficile de s'entendre ou de parvenir à un consensus avec Clark. Son professionnalisme en tant que généraliste possédant des connaissances spécialisées était un parfait exemple de ce à quoi nous devrions toutes et tous aspirer. Cette camaraderie et cet engagement envers son organisation ont laissé un formidable héritage. La *Loi sur la sécurité des biens personnels* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont des lois fondamentales. C'est un héritage légué par Clark, tant sur

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

le plan personnel qu'organisationnel, et nous pouvons toutes et tous en être fiers. Sur une note plus personnelle, lors d'une quelconque discussion téléphonique avec Clark, nous avons toutes et tous eu la chance d'entendre les oiseaux en arrière-plan et d'écouter Clark parler de voile. Clark était quelqu'un avec qui on pouvait travailler, s'amuser, que nous étions heureux de croiser et qui avait toujours une bonne histoire à raconter et une bonne personne à nous présenter. Du point de vue de la Saskatchewan, il ressort de la collaboration avec l'Alberta et du rôle que Clark remplissait à la CHLC que Clark apportait une précieuse contribution au sein de l'équipe et nous manquera beaucoup.

Sandra Petersson déclare avoir rencontré Clark pour la première fois dans le cadre de l'Alberta Law Reform Institute, et qu'ils ont ensuite continué à travailler en collaboration dans le contexte de la loi uniforme. M^{me} Petersson mentionne se souvenir de l'époque où il y avait un site Web qui ne fonctionnait pas très bien, et du fait que Clark était vraiment le site Web de la CHLC. C'était la personne à qui on pouvait envoyer un courriel ou téléphoner et qui nous donnait en trois minutes la réponse qu'on aurait mis des heures à trouver sur le site Web. Une année en particulier, lors de la réception qui porte désormais son nom, Clark a exprimé sa fierté d'avoir embauché Sarah Dafoe, qui assume actuellement la présidence de la CHLC, au sein du ministère de la Justice de l'Alberta. Pour donner une idée de l'ampleur de cet être d'exception, M^{me} Petersson mentionne également la rapidité avec laquelle la nouvelle de son décès s'est répandue dans la communauté juridique de l'Alberta, bien qu'il n'y ait eu aucun avis de décès. Soudain, tout le monde était au courant; on pensait à quelqu'un qui avait travaillé avec Clark à qui il fallait apprendre la triste nouvelle. Pour conclure, M^{me} Petersson remercie Clark et précise qu'il nous manquera.

Laura Pitcairn, membre de la Section pénale, déclare ne pas connaître aussi bien que les membres de la Section civile Clark et son travail. Cependant, après avoir acquis des connaissances supplémentaires grâce à son rôle de leader au sein du Comité de révision des rôles et de titulaire de la vice-présidence et présidence de la CHLC, et après avoir vu Clark en action, l'étendue et la richesse de ses connaissances ont toujours été une source d'étonnement. On pouvait lui demander n'importe quoi, même s'il s'agissait d'une question de la Section pénale datant d'il y a 40 ans, et Clark connaissait la réponse. C'était une personne très dévouée. M^{me} Pitcairn, qui a également été responsable, à titre de titulaire de la présidence, du renouvellement du contrat de Clark, en collaboration avec Sarah Dafoe et Clark, indique que celui-ci ne voulait absolument pas recevoir une meilleure rémunération même si son travail pour l'organisation était essentiellement un travail à temps plein. Son travail et son engagement faisaient son bonheur. Le dévouement et la richesse des connaissances de Clark impressionnaient grandement M^{me} Pitcairn, qui a conclu en disant que c'était une personne grandiose.

Pour conclure l'hommage à Clark, M^{me} Dafoe encourage tout le monde à lever un verre à sa mémoire lors de la réception qui aurait lieu le soir même.

Rapport de la présidence

Sarah Dafoe présente son rapport et précise avoir établi deux priorités pour son année de présidence lors de la séance plénière de clôture de l'année dernière. La première priorité concernait le format des futures réunions annuelles et la tenue de discussions sur ce qui doit être fait, le cas échéant, pour garantir une participation significative et l'inclusion dans les futures réunions annuelles de la CHLC. La deuxième priorité était de soutenir le Comité de révision des rôles dans son travail et de veiller à ce que des progrès soient réalisés dans la révision des rôles de la coordination de projets et de la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes. M^{me} Dafoe a le bonheur d'annoncer que les travaux sur ces deux priorités ont progressé de manière significative au cours de la dernière année et qu'ils devront se poursuivre au cours de l'année à venir.

M^{me} Dafoe déclare que les RA ont participé à une réunion virtuelle à la fin janvier pour discuter du format de la réunion annuelle, et que chaque administration a eu l'occasion d'apporter sa contribution et de poser des

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

questions. Une discussion réfléchie et énergique a eu lieu. Après avoir examiné attentivement les idées formulées par les RA et conformément à leurs commentaires généraux, le Comité exécutif a décidé de continuer de tenir une réunion annuelle en personne en 2024. Dans le cadre de la planification de cette réunion, la CHLC et l'administration hôte étudieront la possibilité d'intégrer certaines fonctions de réunion virtuelle, si cela s'avère techniquement et financièrement viable.

M^{me} Dafoe ajoute que la décision de tenir une réunion annuelle en personne ne s'applique qu'à la réunion annuelle de 2024, car la CHLC estime que la question du format doit être soigneusement examinée chaque année. Les améliorations technologiques pourraient offrir des options virtuelles plus faciles et plus abordables à l'avenir; les attentes des membres de la délégation et de nos gouvernements respectifs pourraient changer, et il faut toujours garder à l'esprit la viabilité à long terme de la CHLC, ainsi que l'efficacité de son travail.

M^{me} Dafoe indique, d'une part, que les objectifs initiaux du Comité de révision des rôles étaient de veiller à ce que la CHLC soit soutenue par des structures appropriées, et d'autre part, que le travail du Comité est essentiel pour assurer la viabilité à long terme de la CHLC. Elle ajoute que les membres de la délégation en apprendront davantage à ce sujet lorsque Laura Pitcairn présentera le rapport du Comité au cours de cette séance plénière d'ouverture. M^{me} Dafoe profite de l'occasion pour exprimer ses sincères remerciements à M^{me} Pitcairn et à Valérie Simard, coprésidentes du Comité, pour leur travail acharné sur ce dossier au cours de la dernière année. Bien que leur travail ne soit pas encore terminé, il a permis de faire avancer considérablement cette initiative pour la CHLC.

En conclusion, M^{me} Dafoe remercie tout le monde de lui avoir donné l'occasion d'assumer le rôle de présidence au cours de la dernière année, et déclare que c'est un honneur et une immense occasion d'apprentissage. Presque chaque jour, quelque chose lui rappelle que le plus grand atout de la CHLC réside dans les gens; les membres de la délégation qui mettent leur talent et leur expertise à contribution, et dont la volonté de consacrer généreusement du temps à l'atteinte des objectifs de la CHLC est inestimable. Elle voit à quel point les membres de la délégation de la CHLC tiennent à la CHLC, et cela lui fait chaud au cœur.

M^{me} Dafoe précise cependant qu'il ne faut pas tenir la CHLC pour acquis. L'une des façons de renforcer la CHLC consiste à accueillir de nouveaux membres au sein de la délégation et de les encourager à s'impliquer à long terme. En outre, ces nouveaux membres peuvent devenir des spécialistes en la matière. Enfin, l'amélioration de la diversité de la CHLC constitue un moyen important de s'assurer que l'organisation puisse continuer à apporter sa précieuse contribution au système juridique canadien pendant 105 autres années.

Résolutions financières

i. Réception des états financiers vérifiés (projet) pour 2022-2023

Matthew Hinshaw indique que les participantes et participants ont reçu les états financiers vérifiés de la CHLC dans leur matériel de réunion. La résolution est lue en anglais par M. Hinshaw et en français par Anny Bernier.

IL EST PROPOSÉ par Matthew Hinshaw, appuyé par Anny Bernier, **QUE** les états financiers vérifiés pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 soient reçus tels quels. La motion est adoptée.

ii. Nomination pour la vérification des comptes pour l'exercice 2023-2024

La résolution est lue en anglais par M. Hinshaw et en français par M^{me} Bernier.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

IL EST PROPOSÉ par Matthew Hinshaw, appuyé par Christine Badcock, **QUE** le cabinet Hendry Warren LLP soit nommé responsable de la vérification des comptes de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada pour l'exercice financier s'échelonnant du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024. La motion est adoptée.

iii. Résolution bancaire

La résolution est lue en anglais par M. Hinshaw et en français par M^{me} Bernier.

IL EST PROPOSÉ par Matthew Hinshaw, appuyé par Manon Dostie, **QUE** pour les montants supérieurs à 5 000 \$, deux membres du Comité exécutif ou un membre du Comité exécutif et la direction exécutive soient autorisés à signer pour toutes les questions bancaires de la CHLC **ET QUE** pour les montants inférieurs à 5 000 \$, et aux fins de l'achat de CIG et de dépôts à terme, la signature de la direction exécutive suffise. La motion est adoptée.

Confirmation du Comité de nomination

Laura Pitcairn indique avoir convoqué le Comité de nomination pour les postes de la présidence et de la vice-présidence. Les membres du Comité sont Catherine Cooper, Manon Dostie, Chloé Rousselle, Elizabeth Strange et Laura Pitcairn. M^{me} Pitcairn indique qu'au cours de la semaine, le Comité réfléchira à la personne à nommer au poste de la vice-présidence et invite tous les gens qui auraient des nominations à les présenter à l'un des membres du Comité au cours de la semaine.

Aperçu du programme de la semaine

i. Section pénale

Anny Bernier, qui assume la présidence de la Section pénale, déclare qu'il se passera beaucoup de choses intéressantes au cours des réunions de la Section pendant la semaine; cependant, comme chaque année, le plat de résistance est sans aucun doute la présentation et le débat autour des 38 résolutions qui ont été soumises.

M^{me} Bernier précise que, parmi les sujets à examiner, pour n'en citer que quelques-uns, figurent la possibilité de créer un groupe de travail chargé d'évaluer l'opportunité de réviser la sévérité des peines pour les meurtres commis sur un partenaire intime; la question de l'augmentation de la peine maximale pour le voyeurisme et la distribution non consensuelle d'images intimes; et l'élargissement de l'utilisation des enregistrements vidéo dans les poursuites sexuelles à l'encontre d'adultes.

M^{me} Bernier ajoute que les groupes de travail de la Section pénale sont certainement un autre élément très important qui contribue sans équivoque à l'avancement de la législation fédérale. À sa connaissance, la CHLC est le seul forum qui réunit tous les acteurs judiciaires du droit pénal, et c'est pourquoi, lorsque la Section décide de mettre en place un groupe de travail, elle a l'assurance que tous les points de vue seront pris en compte dans l'analyse des questions juridiques soulevées. Il est évident que le consensus n'est pas toujours facile à atteindre et que des nuances sont parfois nécessaires. Il faut également tenir compte des contraintes liées à la disponibilité des participantes et participants et le travail prend parfois plus de temps que prévu. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour maintenir la cohérence des travaux face à l'évolution constante du droit.

M^{me} Bernier indique que la Section aura l'honneur de recevoir le rapport final du groupe de travail sur l'article 487 du *Code criminel* concernant les mandats de perquisition. Ce projet a été une tâche colossale qui a nécessité la collaboration et l'énergie de nombreux collègues au cours des cinq dernières années. Elle en profite pour

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

remercier tous les membres du groupe de travail, en particulier Matthew Asma de l'Ontario, qui a accepté de reprendre la présidence de ce groupe de travail l'année dernière et qui a tout mis en œuvre pour que la Section puisse bénéficier des fruits de ce travail cette année.

La Section recevra également des mises à jour sur les travaux de trois autres groupes de travail : le groupe de travail sur l'article 672.26 du *Code criminel* concernant les jurys et les audiences d'aptitude; le groupe de travail sur l'article 490 du *Code criminel* concernant la détention de biens saisis; et le groupe de travail sur le traitement des animaux dans le *Code criminel*. En ce qui concerne ce dernier groupe de travail, M^{me} Bernier précise qu'une séance conjointe avec la Section civile sera également tenue pour déterminer la possibilité de créer un groupe de travail conjoint.

ii. Section civile

Christine Badcock, qui assume la présidence de la Section civile, commence par remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la réunion annuelle, y compris Michelle Lemieux, à la direction exécutive de la CHLC. M^{me} Badcock informe les membres de la délégation que le travail de la Section civile se poursuit depuis la réunion annuelle de 2022 à Edmonton, et que les groupes de travail de la Section ont eu une année bien remplie. Par conséquent, la Section recevra les rapports de plusieurs comités et groupes de travail au cours de la semaine.

M^{me} Badcock remercie toutes les personnes qui ont participé aux travaux de la Section civile au cours de la dernière année et souligne leur dévouement envers la CHLC. Elle indique que c'est la première fois depuis de nombreuses années que la CHLC se réunit sans Clark Dalton, c.r., qui nous manquera beaucoup cette semaine.

M^{me} Badcock déclare que la Section civile commencera la semaine en se plongeant dans un rapport préparé par Greg Blue sur les amendements proposés à la *Loi uniforme sur le sociofinancement à des fins caritatives ou communautaires*, qui découlent de l'adoption de la version de droit civil de la Loi en 2022. Mardi, John Mark Keyes, membre du corps professoral, remettra le rapport final et les Conventions de rédaction pour adoption, tous deux issus des projets de renouvellement des conventions de la CHLC. M^{me} Badcock ajoute que ce renouvellement est tout à fait nécessaire, car les conventions ont été mises à jour la dernière fois dans les années 1980. En outre, Jennifer Khor présentera le premier rapport du groupe de travail sur les ententes de confidentialité, et Maya Cachecho, membre du corps professoral, présentera le rapport d'avancement du groupe de travail sur les sociétés en nom collectif et les coentreprises. Le dernier rapport du mardi sera une mise à jour des règles de procédures et politiques de la Section civile, qui sera présenté par Valérie Simard, qui assume la présidence sortante de la Section.

Mercredi, la Section civile se joindra à la Section pénale pour une mise à jour du Comité sur la diversité et l'inclusion et le séminaire commémoratif Earl Fruchtmann, après quoi la Section se réunira à nouveau pour une présentation de Catherine Walsh, membre du corps professoral, examinant la mise en œuvre possible de la *Convention du 2 juillet 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale*. L'après-midi sera consacré à la réception du rapport final sur le projet de *Loi uniforme sur l'exécution des jugements canadiens*, qui sera présenté par Stephen Pitel, membre du corps professoral, qui soumettra au nom du groupe de travail la loi uniforme à la Section civile pour adoption.

M^{me} Badcock affirme que, jeudi, la Section civile accueillera une allocution de Carl Lisman de la Uniform Law Commission des États-Unis, qui a répondu à l'invitation internationale de la CHLC, laquelle sera suivie du rapport sur le droit international privé du ministère de la Justice Canada, qui sera présenté par Kathryn Sabo. Les rapports du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes et du Groupe de travail sur les organismes de bienfaisance, ainsi que celui sur l'exécution à distance des documents, qui seront tous présentés par Peter Lown, c.r., occuperont le reste de la journée.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

La Section civile terminera sa réunion le vendredi avec des mises à jour des RA sur les activités de mise en œuvre dans leurs administrations respectives, avant de rejoindre la Section pénale pour une séance conjointe sur un éventuel projet conjoint concernant la question du traitement des animaux dans le droit canadien.

Pour conclure, M^{me} Badcock affirme attendre avec impatience la semaine à venir.

Rapports des comités

i. Comité de révision des rôles

Laura Pitcairn commence par indiquer avoir coprésidé le Comité de révision des rôles avec Valérie Simard, et nomme les autres membres du Comité, à savoir, pour la Section civile : Sarah Dafoe, Christine Badcock, Manon Dostie, Elizabeth Strange, Maria Markatos, John Lee (jusqu'en avril 2023), et Valérie Simard; et pour la Section pénale : Matthew Hinshaw, Catherine Cooper, et Laura Pitcairn; ainsi que Michelle Lemieux, à la direction exécutive.

L'objectif du Comité en 2022-2023 était d'entreprendre une sorte d'examen de la gouvernance de la CHLC, en examinant la meilleure façon de redéfinir et de restructurer les fonctions et les responsabilités de la direction exécutive, de la coordination de projets et de la présidence du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes (CCÉGP), afin de s'assurer que la CHLC continue d'être administrée d'une manière efficace et durable. Ce travail a été effectué, en partie, en sachant que la CHLC serait bientôt confrontée au remplacement de Peter Lown, c.r., et de Clark Dalton, c.r., qui prévoyaient de prendre leur retraite dans un avenir rapproché. Avec le décès de Clark Dalton en février, qui était responsable depuis longtemps de la coordination de projets, le travail du Comité s'est orienté vers la tâche plutôt urgente de réviser la description du poste que Clark occupait, un rôle qui a été rebaptisé coordonnatrice ou coordonnateur de projets et de recherches juridiques, et de recruter quelqu'un pour le poste.

M^{me} Pitcairn a le plaisir d'annoncer que le travail considérable d'un petit comité de recrutement au printemps a porté ses fruits, car la CHLC a embauché Christina Croteau, qui sera responsable de la coordination de projets et de recherches juridiques et qui a commencé à travailler pour la CHLC la semaine dernière. M^{me} Pitcairn indique que Christina Croteau a occupé le poste de procureure adjointe de la Couronne dans le Nord de l'Ontario pendant 15 ans, exerçant à Sudbury, à Gore Bay et à Timmins. M^{me} Croteau est titulaire d'un diplôme de common law de l'Université Queen's avec un certificat en droit public international (LL.B.), d'un diplôme de droit civil de l'Université d'Ottawa (LL.L.) et d'une licence en sciences politiques de l'Université Carleton (B.A. (Hons)). M^{me} Croteau entreprendra une maîtrise en droit à l'Osgoode Law School cet hiver et est en train de déménager de Sudbury à Ottawa. Dans ses temps libres, elle aime passer du temps sur sa propriété de l'île Manitoulin.

M^{me} Pitcairn déclare qu'à l'avenir, le Comité de révision des rôles se concentrera à nouveau sur le rôle important de présidence du CCÉGP. Au cours des dernières années, Peter Lown, c.r., a consacré beaucoup de temps à la CHLC en tant que titulaire de la présidence du CCÉGP et du Comité international. Il est maintenant temps pour l'organisation de se concentrer sur la façon de remplir ces rôles, sachant que M. Lown souhaiterait réduire son niveau d'implication.

M^{me} Pitcairn termine en disant que le Comité s'est réuni très régulièrement au cours de la dernière année et a procédé à un examen détaillé des rôles et responsabilités des trois postes principaux – direction exécutive, coordination de projets et présidence du CCÉGP. Elle ajoute avoir l'intention de fournir, tout comme M^{me} Simard, de plus amples renseignements sur le travail passé et à venir du Comité lors de la réunion des RA de mercredi.

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

ii. Comité sur l'environnement et la crise climatique

Chloé Rousselle remercie Sarah Dafoe de lui donner l'occasion de parler du Comité, qui a été formé à la suite de l'adoption de l'Énoncé de politique sur l'environnement et la crise climatique en 2020. Le Comité reconnaît que certaines des activités principales de la CHLC ont un impact sur l'environnement. Depuis sa création, le Comité a proposé une alternative écologique à la plaque traditionnelle comme moyen de reconnaissance. En outre, un examen des considérations environnementales relatives aux réunions annuelles a été effectué, notamment selon qu'elles se déroulent en personne, dans un format hybride ou virtuellement. Le Comité a également établi récemment des lignes directrices provisoires visant à encourager les pratiques durables dans la planification et l'organisation des réunions annuelles, par exemple en examinant les moyens de réduire les déchets, le plastique à usage unique et le papier.

M^{me} Rousselle déclare que le Comité n'avait pas de tâches ou d'engagements en suspens pour le moment, mais qu'il était toujours à la recherche de nouveaux moyens de mettre en œuvre la politique et d'aider le Comité exécutif à répondre aux questions qu'il pourrait se poser sur le sujet. Elle ajoute que le Comité accueillait de nouveaux membres et qu'il était également à la recherche d'une personne à la présidence, car le Comité travaille sans présidence depuis plus d'un an, et qu'il accueillerait volontiers toute personne intéressée par un tel rôle. En tant que porte-parole du Comité pour cette journée, M^{me} Rousselle profite de l'occasion pour remercier tous les membres du Comité pour leur travail.

Sarah Dafoe remercie M^{me} Rousselle d'avoir été porte-parole du Comité sur l'environnement et la crise climatique, indiquant que son travail à ce titre était exceptionnel.

iii. Comité des communications

Tyler Nyvall souligne certains travaux que le Comité des communications a réalisés au cours de la dernière année et invite les membres de la délégation à venir lui poser leurs questions sur les travaux du Comité, s'il y a lieu. L'objectif du Comité est de mieux faire participer les parties prenantes de la CHLC, qui sont principalement les personnes ayant le pouvoir de promulguer la législation de la CHLC, tant au civil qu'au pénal. Au cours de la dernière année, le Comité a travaillé sur une stratégie de communication, des objectifs généraux, une politique de confidentialité et des consentements sur la façon dont nous utilisons les informations que nous recueillons, qui sont principalement des informations sur les cartes de visite, les porte-parole qui peuvent parler au nom de la CHLC après la réunion annuelle, des lignes directrices pour la mise en forme des rapports, la distribution du *Communiqué*, et la principale façon dont nous communiquons avec nos parties intéressées. Le Comité se concentrera sur les priorités du site Web au cours de l'année à venir.

Autres affaires

Michelle Lemieux, direction exécutive, a fourni aux membres de la délégation des informations générales concernant l'emplacement des toilettes et du secrétariat, les pauses-santé, les cartes nominatives, le Wi-Fi, etc.

Aucune autre question n'est soulevée.

Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, Sarah Dafoe lève la séance plénière d'ouverture à 14 h 20 (HAA) et souhaite à tous les membres de la délégation une excellente semaine.